

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XVII

27<sup>e</sup> Année — N° 3

AUTOMNE 1964

115

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, rue du Palais  
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE  
87, rue Voltaire  
Carcassonne

TOME XVII

27<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 3

AUTOMNE 1964

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.

Compte Chèques Postaux N<sup>o</sup> 20.868 Montpellier.

## FOLKLORE

---

### SOMMAIRE

---

MARCELLE MOURGUES

*Le Carnaval d'Ivrée (Italie).*

\*\*\*

JEAN ET CHRISTIANE GUILAINE

*Contes populaires des Corbières :*

*Trois versions de « Jean-le-Sot ».*

\*\*\*

SIMONE BRISSAUD

*A propos d'une locution proverbiale à Carcassonne,*



### BIBLIOGRAPHIE

M. Louis et G. Isetti : *Les gravures préhistoriques  
du Mont-Bégo.* (J. Guilaine).

*Arts et Traditions populaires.*

(N° 3-4, Juillet-Décembre 1963). (M. Louis).

J. Drouillet : *Folklore du Nivernais et du Morvan.*

(M. Louis).

---

## LE CARNAVAL D'IVRÉE (Italie)

---

IVREE, petite ville de la province de Turin, sur la Doire Baltée, au débouché de la vallée d'Aoste, célèbre chaque année un carnaval historique parmi les plus singuliers, non seulement du Piémont, mais sans doute de toute l'Italie (1).

Il s'agit de la commémoration de la libération de la ville, survenue dans les toutes dernières années du XII<sup>e</sup> siècle, des mains d'un tyran qui, entre autres exactions, pratiquait sur ses sujettes le droit de cuissage à l'occasion de leur mariage.

L'une de ces jeunes femmes — Violetta ou Marietta ? — fille d'un meunier du cru ne voulut pas se soumettre à cet odieux usage, cacha un couteau sous ses habits de noces et, tandis que les habitants d'Ivrée s'ameutaient autour du château maudit, tua le trop entreprenant seigneur ; puis, montrant la tête coupée, elle donna le signal de la révolte au peuple qui — avec l'aide des troupes de l'évêque — envahit et incendia le château, tandis que l'héroïque meunière était portée en triomphe.

La légende prétend que les faits imputés au seigneur Raineri de Biandrata sont réels, mais certains pensent que la révolte conduite par la meunière signifie l'abolition de la « *tassa molaria* » (taxe sur la mouture) car il y avait à Ivree, jusqu'au siècle dernier, de nombreux moulins flottants, disposés sur des barques au milieu de la rivière et actionnés par les eaux de la Doire.

Quoiqu'il en soit, soixante-douze ans après la destruction du château, c'est-à-dire vers 1266, Guillaume de Montferrat le fit reconstruire, mais il fut de nouveau battu par le peuple et la mémoire populaire, confondant les propriétaires successifs de ces édifices maudits, attribua à Montferrat l'épisode qui avait si mal tourné pour Raineri de Biandrata ; c'est de lui que Dante a parlé (Chap. VII - Le Purgatoire) en disant « *colui che fa pianger Montferrato et Canavese* ».

Quant au château qu'Amédée VI comte de Savoie — sous la protection de qui les habitants d'Ivrée s'étaient placés — fit construire à Ivree, c'est sur une autre colline qu'il fut édifié, tandis que les ruines du précédent demeuraient le symbole de

---

(1) D'après Angelo PIETRA : « *Lo storico carnevale d'Ivrea* ».

la tyrannie vaincue et que leur souvenir passait dans les traditions carnavalesques de la ville.

Il convient de noter en passant que les autorités locales abandonnent, pour les derniers jours de Carnaval, quelque peu de leur pouvoir à un « Général » élu par les habitants, ainsi que cela se pratiquait autrefois à Rome pendant les Lupercales et encore de nos jours — au moins fictivement — dans diverses localités.

Donc, un jour entre l'Épiphanie et l'avant-dernier dimanche de Carnaval, les gens d'Ivrée élisent un « Général » qui, aussitôt, va, en musique, saluer les autorités civiles, religieuses et militaires. Il se constitue un 'Etat-Major : aides de camp, grand chancelier, vivandières, etc., dont les membres revêtent de brillants uniformes napoléoniens. D'autre part, cinq enfants sont nommés « Abbés » de chacune des cinq paroisses de la ville. Dans l'après-midi du pénultième dimanche de Carnaval, le Général, suivi de son Etat-Major, précédé des bannières des cinq paroisses, accompagnés des fifres et des tambourins, s'en vont rendre visite, à leur demeure, aux enfants qui ont été désignés comme « Abbés ».

Jadis, chaque paroisse célébrait son propre carnaval sous la direction de son « Abbé ». Depuis Napoléon, il s'est opéré une espèce de concentration et c'est le Général qui coordonne l'ensemble des festivités carnavalesques de la ville.

Le Général proclame l'Abbé du haut du balcon de sa maison, tandis que l'enfant, soulevé par deux aides de camp, est montré et acclamé par la foule ; pendant ce temps, fifres et tambours sonnent une aubade.

Le tour de ville en musique était de tradition à Ivree en diverses circonstances. C'est ainsi que, dans les antiques statuts, il était ordonné aux autorités et aux habitants de se trouver, le jour de l'Assomption, devant l'église Saint-Maurice, ayant en main un cierge fleuri d'une valeur minimum de trois gros de Savoie et portant imprimé le symbole de l'art de chacun ; puis ils se formaient en cortège pour parcourir la cité.

Un tel « corso » a été conservé pour le Carnaval, mais comme chaque paroisse possède sa propre marche, les musiciens réunis jouent celle du quartier qu'ils traversent.

Le dimanche précédant les derniers jours de Carnaval, la paroisse de San-Grato célèbre la fête « della Croazia » en souvenir de la paix intervenue entre les habitants des deux rives de la Doire, lorsque chaque paroisse célébrait le Carnaval pour son propre compte, ce qui donnait lieu à des incidents regrettables. En effet, lorsque le cortège de Saint-Maurice, tournant au Pont Neuf, se trouvait en face de celui de Berghetto, les garçons se

battaient à coups de pierres et autres projectiles — plus tard des oranges —, car « ceux » de Saint-Maurice toléraient mal l'orgueil de « ceux » de Borghetto qui vantaient la noblesse et l'ancienneté de leur quartier où les légionnaires des consuls Appius Claudius et Cœlilius Metellus avaient établi le campement qui devait devenir le berceau de la ville romaine d'Eporedia. Au cri de guerre « Crues ! Cruas ! » (corbeaux), le cortège de Saint-Maurice faisait irruption sur le pont défendu par les gens de Borghetto rangés en ordre de bataille. C'est pourquoi les autres paroisses confectionnèrent une bannière sur laquelle on voyait un corbeau tenant dans son bec un rameau d'olivier. L'appel à la paix fut entendu et un armistice conclu ; mais le souvenir de ces luttes furibondes est resté dans la bataille des oranges dont on parlera plus loin.

La phase la plus intéressante de la fête se déroule le dimanche gras. Le Général et son Etat-Major à qui la Municipalité offre ce jour-là un banquet, procèdent dans l'après-midi à la « *raccolta degli Abba* ». Précédés des bannières des cinq paroisses, les jeunes Abbés, revêtus de splendides costumes, vont, sur des chevaux richement harnachés, rendre visite aux autorités civiles et religieuses. En premier lieu, le cortège se rend à la Mairie où le Syndic reçoit solennellement le Général et lui donne l'investiture consacrant pour les trois derniers jours de Carnaval, son pouvoir sur la Cité. Pendant que les cloches sonnent pour annoncer à la population la transmission des pouvoirs municipaux, le Syndic distribue aux Abbés des bonbons et des sucreries. Ensuite, les Abbés et l'Etat-Major conduits par le Général se présentent au balcon tandis qu'on hisse le drapeau et que le Chancelier lit un message du Général. Puis le cortège va rendre visite à l'évêque.

La participation de l'évêque à cette mascarade carnavalesque peut paraître quelque peu incongrue, mais on ne doit pas oublier qu'elle a un fondement historique puisque l'évêque fut l'allié du peuple dans sa lutte contre Raineri de Biandrata, leur ennemi commun, et ensuite contre le Marquis de Montferrat qui emprisonna le prélat pour s'emparer des biens de l'Eglise et que les troupes de l'évêque participèrent au rasement du château-féodal. La visite du Général et des Abbés à l'évêque a donc la signification du renouvellement de l'antique alliance. Le prélat distribue des bonbons et signe le Grande Livre du Carnaval qui enregistre la continuité de la fête à travers les siècles.

La Meunière qui personnifie la Liberté et porte une coiffure rouge a été choisie selon la tradition parmi les dernières mariées de l'année. Son nom a été tenu secret jusqu'au dernier moment ; elle paraît pour la première fois dans les rues de la cité le samedi soir pour sa présentation au peuple, au Théâtre municipal. Elle

est au bras du Général, escortée de pages, portant de grandes brassées de fleurs et suivis de l'Etat-Major et de soldats armés de lances et de hallebardes. Sa parution est saluée par un enthousiasme délirant et de longues acclamations ; les spectateurs, tous en coiffure rouge, lancent des fleurs et applaudissent, tandis que l'orchestre joue l'hymne carnavalesque. Dans l'intervalle des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> actes, la meunière paraît sur la scène.

Mais c'est le dimanche gras que se déroule la partie la plus dynamique du Carnaval. A huit heures, le Général, toujours suivi de son Etat-Major, se rend à la caserne pour rendre visite aux autorités militaires. Les punitions sont levées et quartier libre est accordé aux soldats. Puis le Général et sa suite, précédés des musiciens, se rendent à la place Maretta où ils président à une distribution aux pauvres de la ville d'une soupe de haricots, d'abondantes rations de pain, de jambon et de vin.

Ces distributions, ainsi que le jet de grains de coriandre et d'oranges, ont une origine particulière et constituent une des caractéristiques du carnaval d'Ivrée. Au Moyen Age, pour la fête de l'Assomption, le feudataire concédait à la population l'usage gratuit du four et donnait aux familles pauvres une marmite de haricots, d'où le nom de « **Festa della Pignatta** » et l'usage de distribuer des haricots pour le Carnaval. Mais presque toujours ledit feudataire, qui faisait preuve de générosité pour la fête patronale, traitait avec quelque dédain ses vassaux pendant le reste de l'année. Ceux-ci méprisaient le don et jetaient les haricots dans les rues de la ville. Le jet de haricots devint dès lors une coutume du temps de Carnaval, puis on lui substitua le jet de coriandre et enfin celui d'oranges.

Le dimanche après-midi, après « **la Fagiolata di Beneficenza** », se forme le premier défilé de gala qui, d'après les statuts, porte le nom de « la Marche ».

La Meunière, qui a ouvert avec le Général le bal public de la place Charles-Albert, monte sur un char pour participer au « corso », avec les bannières, les musiciens, le Général en brillant uniforme suivi de l'Etat-Major, du secrétaire en perruque et tricorne qui porte le « Livre du Carnaval » ; puis viennent les minuscules « Abbés » qui tiennent **une épée au bout de laquelle est enfilée une orange qui symbolise la tête odieuse du tyran**. C'est ensuite le tour des porteurs de piques et de hallebardes et la bataille de confetti et de fleurs se déclanche tout le long du cortège qui comprend des voitures et des chars allégoriques. C'est aussi le moment de la bataille des oranges, où sont plus particulièrement visés ceux qui ne portent pas la classique « **barettina** » rouge que tous, citoyens et étrangers, doivent arborer, selon un décret du Général, pendant les trois derniers jours de Carnaval.

Le second jour de la fête, c'est-à-dire le lundi-gras, le

Général et l'Etat-Major, précédés de la traditionnelle « Marche de tambourins », se rendent au domicile des derniers époux de chaque paroisse et les invite à assister à la plantation du « Scarlo » ou « arbre de la Liberté ». Le Grand Chancelier donne lecture d'un procès-verbal enregistré sur le « Livre du Carnaval », puis les époux reçoivent du Général un pic et une pelle qui leur sont présentés par deux valets ; chacun donne un coup de ces outils sur le sol où sera planté le « Scarlo ». Le Général s'écrie alors : « Nous sommes témoins que dans la paroisse de... on a planté le pic à l'usage antique » ; une salve d'applaudissements répond et les époux sont reconduits dans leur maison tandis que la même cérémonie se reproduit dans chaque paroisse.

Une des plus fastueuses cérémonies qui se répète chaque année est l'installation du Podestat. Sur la place de l'église se forme un cortège comprenant, revêtus de costumes traditionnels, les juges-recteurs, les consuls des divers corps de métiers, le Général, l'Etat-Major, les Abbés, etc. Entouré d'hommes d'armes et précédé de la « Massue d'Or » de la commune, le podestat assis dans une chaise de poste, se rend à l'antique palais « **della Credenza** ». Dans le salon du palais, le podestat reçoit l'hommage des autorités et prend en charge la Massue symbole de la puissance citadine. Le cortège se reforme et s'arrête en vue du Castellazzo. Le Podestat, suivi seulement de deux valets, monte sur la hauteur où s'élevait l'antique château-fort du feudataire et dont les ruines se cachent aujourd'hui entre les graminées ; il en extrait une pierre qui devra être brisée, puis rejoint le cortège qui descend vers le Pont Neuf. Là, il rend hommage à la meunière qui s'avance vers le milieu du pont et qui, dans le silence le plus religieux, brise la pierre en plusieurs morceaux qu'elle jette dans le fleuve ; ensuite, se retournant vers le peuple, elle prononce les paroles rituelles : « Nous faisons ceci en dépit du marquis de Montferrat et nous ne permettrons jamais qu'un édifice soit construit là où furent les tours du seigneur marquis ». Et, au son des cloches et de l'hymne du Carnaval, le cortège accompagne la Massue à la Mairie et le Podestat à son habitation.

C'est dans l'après-midi du Mardi-Gras que se répète le défilé de gala du dimanche et que repred avec une vigueur accrue la bataille des oranges. De balcon à balcon, entre spectateurs et cavaliers, tous se bombardent d'oranges avec plus ou moins d'aménité ; on fait ainsi une consommation considérable de fruits qui peut s'évaluer à plusieurs wagons pour les trois jours. Cette coutume symbolise les combats entre les belliqueux citadins pour s'emparer du « scarlo ». Puis un armistice pour applaudir la Meunière et reprendre les forces nécessaires à une nouvelle bataille contre les chars d'assaut des « **aranceri** » qui ne sont autre chose que des landaus trainés par des attelages de chevaux

couverts de sonnailles. Autour de ces voitures, les projectiles pleuvent et ceux qui sont dans ces équipages ont besoin de se protéger le visage avec des masques d'escrime. Le soir, les rues de la ville sont abondamment parfumées au jus d'orange.

Vers vingt-deux heures, le Général et l'Etat-Major procèdent à l'embraselement des « scarli », qui ne sont autre chose que des troncs d'arbres feuillus, plantés en terre et destinés à devenir des feux de joie. Cette coutume tirerait son origine du fait mentionné dans « l'Adrianeo » où il est dit que le soir où fut baptisé le prince Adrien, fils de Charles IV le Bon, né au château d'Ivrée le 19 Novembre 1522, on alluma, au milieu de la place, un immense tas de genévriers qui dépassait en hauteur les tours du château.

Les « scarli » sont allumés par l'ancien Abbé de chaque quartier pendant que se déroule le cortège. Des feux de Bengale sont brûlés en présence de la Meunière qui, du haut de son char, dégaîne l'épée, tandis que le « scarlo » vacille. Un cri de joie s'élève dans la foule quand le drapeau qui surmonte le « scarlo » est lèché par les flammes et brûle, ce qui présage une année féconde en mariages : « A bruss ! A bruss ! » crie la multitude et ce cri fait rêver les jeunes filles à des noces prochaines.

C'est ainsi que se termine le séculaire Carnaval d'Ivrée qui résume, d'une manière fort pittoresque, les épisodes principaux de l'histoire locale et affirme l'amour des habitants pour la liberté chèrement conquise sur ses oppresseurs féodaux.

**Marcelle MOURGUES.**

## TROIS VERSIONS DE "JEAN-LE-SOT"

*Nous publions ci-après trois versions relativement différentes du conte populaire dit « Jean-le-Sot ». Il s'agit là d'un classique, largement répandu dans les Corbières. Nos trois textes ont été respectivement recueillis à Pieusse, Saint-Julia-de-Bec et Ladern-sur-Lauquet, communes du département de l'Aude. Nous donnons seulement la traduction française de ces légendes, mais en conservant le style si particulier de nos conteurs.*

\*  
\*\*

### VERSION N° 1

Dans un village de montagne, il y avait la famille le Sot. Ce village était entouré de bois avec des arbres énormes. Le père était mort après un gros froid. A la maison restaient sa femme et Jean son fils.

Le jour de la foire arriva.

« Maintenant qu'il n'y a pas ton père, il te faut le remplacer. Tu comprends ma douleur et le travail qu'il me faut faire à la maison.

Le petit lui répond :

— Eh ! bien, Maman, j'irai.

— Tu me porteras une aiguille à coudre de chaque qualité ».

Cela se trouvait au mois de novembre. Le temps était brumeux, mais pas pluvieux.

Comme à l'époque dont je vous parle, il n'y avait pas de bicyclettes, les gens allaient à la foire à pied.

Quand Jean le Sot arriva à la ville, il était crevé. Devant une grande maison, il vit un tas de chaises. Fatigué du chemin qu'il venait de parcourir, il alla s'y asseoir. Mais au bout d'un moment un monsieur bien cravaté s'avança :

« Vous désirez, Monsieur ?

— Que me veut-il, celui-là ?

— Je vous demande ce que vous voulez boire. »

Il vit qu'il n'était pas content, et, sans répondre, Jean le Sot s'en alla faire les commissions. Il acheta les aiguilles et reprit le chemin du village.

En marchant, il sentait que le ventre lui gargouillait. Justement, il y avait un gerbier de paille. Jean le Sot dit :

« Là, tu seras bien ». Alors il pensa : « Où vas-tu mettre les aiguilles que tu tiens à la main. Eh ! bien, tu vas les mettre dans la paille ».

Mais... Mais... Quand il eut fini il ne trouva plus les aiguilles. Quand il arriva à la maison, sa mère lui dit :

« Où as-tu mis les aiguilles ? »

— Je vais te le dire. En chemin, il a fallu que je m'arrête et j'ai mis les aiguilles dans un tas de paille et je n'ai pas pu les retrouver.

Alors sa mère lui dit :

— Ce qu'il te faut être bête... Si tu les avais plantées à ta veste, tu ne les aurais pas perdues.

— Eh ! bien, Maman, je le ferai. »

Le temps passa et le jour de la foire arriva. Alors sa mère lui commanda un soc et un carrelet pour la charrue ; un licol pour l'âne. Voilà Jean qui part pour la ville. Il fit ses emplettes et repartit pour le village. Comme sa mère lui avait dit de mettre les aiguilles à sa veste, il y planta le carrelet, le soc et se mit le licol sur le cou. Quand il arriva à la maison, la veste était toute effilochée. Alors sa mère lui dit :

« Mais, pauvre petit, tu vas me ruiner, aussi pour la foire suivante, c'est moi qui irai. »

Le jour de la foire arriva et sa mère lui fit un tas de recommandations :

« Voilà, lui dit-elle, tu mettras la graisse aux choux ; là il y a un jambon pour Mai, un pour Juin et l'autre pour Juillet, et tu donneras à manger à l'oie. »

Il n'y avait pas un quart d'heure que sa mère était partie qu'un roublard, qui avait entendu la conversation, se présenta à Jean et lui dit :

« Je suis Mai.

— Et bien, ça va, ma mère m'a dit de vous donner un jambon.

Le roublard lui dit :

— Juin et Juillet m'ont dit de prendre le leur.

— Ça va, je vous les donne tous les trois. »

Quand l'homme fut parti, il alla chercher la brouette, y mit les pots de graisse, alla au jardin et se mit à graisser les choux.

Il arrive à la maison et entend l'oie qui crie et ne fait que dire :  
« Fou, Fou, Fou ».

« Ah ! tu dis que je suis fou, je vais te le faire voir. »

Il lui donna un coup de barre et la bête ne cria plus. Comme elle était en train de couver, il se mit à sa place. Quand sa mère arriva, elle appela Jean partout, mais personne ne répondait. A un moment il dit :

« Maman, je couve.

Alors quand sa mère le vit sur les œufs, elle dit :

— Que fais-tu là ?

— Elle m'a dit que j'étais un fou, je l'ai tuée et je la remplace.

— Je te le dis que tu es un innocent. Viens, allons dîner.

Mais quand elle vit les choux brûlés, sans graisse, les pots par la cuisine, et que les jambons n'y étaient plus, elle dit :

— Pauvre petit ! Tu nous as ruinés. Il nous faut partir et nous mendierons.

Ils prirent un baluchon et sortirent. Sa mère dit à Jean :

— Ferme la porte.

Jean répond :

— Maman, j'emmène la porte.

— Eh bien, emmène la porte. »

Ils s'en vont dans un grand bois où il y avait des arbres géants. Il faisait un vent qui faisait frémir : on aurait dit un murmure de loups. Ils arrivent à un grand arbre. Ils s'assoient sur le sol pour prendre un peu de repos. Mais au bout d'un moment, ils entendent les voleurs qui arrivent. Vite, ils montent sur l'arbre tout en faisant suivre la porte. Il n'y avait pas un moment qu'ils étaient installés que les voleurs arrivent et se mirent à faire la cuisine sous l'arbre.

Jean, au bout d'un quart d'heure :

« Maman, il me faut faire quelque chose.

— Tais-toi, si les voleurs nous savaient là, ils nous tueraient.

— Maman, maman, ça m'échappe, ça m'échappe.

Tellement... que Jean pissait.

Alors le cuisinier des voleurs qui remuait la sauce se mit à dire :

— Remue, Michel, que la sauce tombe du ciel.

Enfin, cela se passa bien. Mais dix minutes après :

— Maman, j'ai besoin de...

— Tais-toi !  
— Ça m'échappe, ça m'échappe...  
Et tellement que ça lui échappa.  
Le cuistot reprend son refrain et redit :  
— Remue, Michel, que les morceaux tombent du ciel.  
Mais cela n'était pas fini. Cinq minutes après :  
— Maman, la porte m'échappe.  
— Pauvre petit ! Maintenant, nous sommes perdus.  
— Maman, maman, elle m'échappe, elle m'échappe » et la porte tomba.

Mais le résultat ne fut pas celui qu'ils craignaient. Quand les voleurs entendirent la porte qui tombait, ils dirent :

— Le ciel tombe ! » Et ils partirent d'un côté et de l'autre et ils laissèrent les sacs de louis d'or.

Jean et sa mère descendirent, prirent l'or des voleurs sur un charreton et un âne des voleurs et regagnèrent le village. Et à partir de ce moment-là, Jean ne fut plus innocent. Ils furent les plus riches du village.

*Conté à Pieuusse (Aude) par M. Mestre (transmis par M. N. Vacquié).*

## VERSION N° 2

Il était une fois une famille qui comprenait le père, la mère et le fils. La mère était une femme de tête. Un soir, son mari, qui était rentré tard de la foire et avait beaucoup bu, l'avait grondée tant et tant qu'elle avait décidé de se venger.

Le soir, quand ils eurent mangé la soupe aux choux en faisant des mines de chien et de chat, le mari ivre s'endormit lourdement sur la table. Le vent marin se mit à souffler fort comme il sait souffler à Saint-Julia. Alors la Mélanie se mit à enlever la porte de ses gonds et la porta un peu plus loin sur une petite colline. Elle et son fils allèrent dormir chez des parents à l'autre bout du village. Le père, vers les 3 heures du matin, quand le vent souffle de plus belle, alors la fraîcheur de la nuit le dégrisa et il se réveilla. Il vit la porte grande ouverte et crut qu'il rêvait. Il alla voir à l'alcôve si sa femme y était. Point de Mélanie ! Au petit jour elle revint et trouva son mari tout contrit. Il lui demanda pardon pour la veille. Depuis ce jour, comprenant qu'il avait affaire à une femme de tête, il cessa de la gronder.

Mais leur fils, qui était un peu nigaud, leur donnait beaucoup de souci. Ils voulurent le dégourdir un peu et pour cela l'envoyèrent la foire faire les commissions.

— Tu porteras un paquet d'aiguilles !

Il partit et acheta les aiguilles. Mais au retour, il était embêté avec ce paquet d'aiguilles à la main. Devant lui il y avait un char empli de paille et il mit les aiguilles dedans. Il arriva à la maison :

— Qu'as-tu fait des aiguilles ? lui demanda sa mère.

— Je les ai mises dans la charrette chargée de paille qui était devant moi.

— Espèce d'imbécile ! On ne les trouvera plus ! Ne pouvais-tu les accrocher à la poche du gilet ?

— Une autre fois, je ferai comme ça.

— Eh bien, reviens à la foire et tu porteras une relho (1).

Il revint à la foire, acheta le soc et le mit dans la poche du gilet. Comme cela, il déchira son gilet et sa chemise.

Arrivé chez lui, sa mère le gronda :

— Imbécile, ne pouvais-tu mettre la relho dans un sac et sur l'épaule ?

— Une autre fois, je ferai comme ça.

— Eh bien, reviens à la foire et tu porteras un cochon.

Il partit, acheta le cochon et le mit dans le sac sur ses épaules. Mais le cochon lui mangea les oreilles. Quand il arriva, tout malade, sa mère alla chercher le docteur qui lui dit :

— Madame, le parti le plus sage, c'est de mettre votre fils dans une maison où l'on refait des oreilles et où peut-être il trouvera un peu du bon sens qui lui manque !

*Conté par Madame Pauline Sire, à Saint-Julia-de-Bec (Aude).*

### VERSION N° 3

Il était une fois une famille avec trois enfants : Le père était propriétaire d'un gros bien. Il avait semé un grand champ dont il avait tiré 2 à 300 tas de fourrage. Un après-midi, le père décide donc d'aller voir si le fourrage était assez sec pour pouvoir le rentrer dès le lendemain. Il s'aperçoit alors qu'il lui manque plusieurs tas : il avait été volé ! A table, il le raconte à ses fils :

---

(1) Relho : soc d'araire.

SUPPLÉMENT AU TOME XVII

27<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 3

AUTOMNE 1964

---

# “FOLKLORE”

Organe de la

Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés  
de Danse Populaire du Midi de la France

---

(Affiliée à la Confédération Nationale des  
Groupes Folkloriques pour la Culture Française)

---

Nîmes, le 10 Décembre 1964.

**Mes chers Amis,**

Notre dernière Assemblée Générale a posé à notre organisation un problème d'hommes et de structure qui n'est pas entièrement résolu.

Du moins, la direction préconisée par cette Assemblée et mise en place par le premier Bureau Fédéral de l'exercice écoulé a-t-elle commencé à fonctionner et révélé définitivement les responsables qui constituent l'équipe homogène chargée de suivre les problèmes particuliers ayant trait à la vie de notre Fédération.

Si des perfectionnements restent à y apporter, si même des bonnes volontés restent à trouver et des branches à créer, l'instrument existe, l'esprit est maintenu et j'ai la ferme conviction que l'inévitable période de flottement due au départ d'une organisation comme la nôtre, est maintenant révolue.

Un avantage certain de cette distribution effective des tâches au sein du Conseil Fédéral — et non la moindre — est d'assurer le choix, la formation et la relève éventuelle des dirigeants fédéraux, l'importance prise par notre mouvement comme la complexité et le nombre des problèmes à résoudre

ne permettant pas de s'en remettre à l'improvisation en matière de responsabilités fédérales.

Un effort important est fait de la part du Bureau Fédéral pour une liaison plus étroite entre les groupes folkloriques et les sociétés de Danse populaire d'une part, et la Fédération d'autre part.

Nous n'ignorons pas les difficultés que rencontrent les dirigeants de groupes ou sociétés, difficultés d'éloignement, responsabilités diverses, mais ces difficultés ne doivent pas empêcher qu'un effort soit accompli dans notre organisation fédérale, trop de dirigeants sous-estiment l'importance que revêt notre Fédération.

Ces dirigeants font preuve d'une méconnaissance totale de leur rôle de folkloriste, à part entière.

S'il est certain que trois ou quatre groupes folkloriques d'un même département n'éprouvent pas le besoin de se réunir, il n'en sera pas de même, si ces mêmes groupes savent qu'ils ne sont pas les seuls dans leur Fédération, et qu'ils peuvent se joindre aux autres groupes fédérés, en vue de discuter des problèmes qui les intéressent et prendre position sur ceux-ci.

Le groupe folklorique a un rôle important à jouer dans la vie de la Fédération. Il lui appartient d'étudier les bases du folklore de sa région, de se pencher sur l'organisation d'une manifestation, de travailler à la formation de Prévôts et de Maîtres de Danse, de rechercher à implanter la Fédération où elle n'est pas encore présente.

Nous ne devons pas oublier que ce n'est que dans la mesure où nos adhérents auront appris à travailler ensemble, où ils chercheront ensemble la solution de leurs problèmes, qu'ils comprendront la nécessité de l'action collective.

Il faut que chacun comprenne qu'il est indispensable de posséder une structure fédérale puissante, des groupes fédérés bien organisés, si nous voulons nous faire connaître et apprécier partout et à tous les échelons.

La montée de nos effectifs permettra de montrer la vitalité de notre Fédération, mais il importe de redoubler nos efforts de recrutement si nous voulons, dans l'avenir, conserver notre position à l'intérieur de la Confédération et du monde folklorique, en général.

Le Président-Adjoint :

**A. SAINT-LEGER.**

## INFORMATIONS

---

### **Concours pour l'emploi d'Instructeur National de Folklore**

Le Ministère envisage de pourvoir chaque Service Académique de la Jeunesse et des Sports, d'un spécialiste de la Danse Folklorique et du Folklore.

Je vous prie de prendre connaissance de l'arrêté paru au Journal Officiel du 24 Septembre 1964, et de la diffuser auprès de tous vos éléments, afin que ceux, ayant la Culture suffisante et intéressés par cette situation, posent leur candidature auprès du 5<sup>e</sup> Bureau - Jeunesse et Sport - 34, rue de Châteaudun à PARIS, en se recommandant de notre ami, PIERRE GORON, Secrétaire Général de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture Française.

\* \* \*

### **Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire**

Une session d'examen, en vue de l'obtention de la 1<sup>re</sup> partie du diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire est prévue en Juin 1965.

La préparation à cet examen peut se faire librement, mais elle est également assurée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui organise deux sessions préparatoires successives à l'Institut National d'Education Populaire de MARLY-LE-ROY.

La première est déjà commencée et se terminera le 20 Mars 1965, quant à la seconde, elle aura lieu du 22 Mars au 19 Juin 1965.

Les personnes qui désirent suivre un de ces stages doivent s'adresser au Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de leur résidence, qui leur fournira toutes les indications utiles, en vue de constituer leur dossier.

A signaler que les candidats, dont l'organisme ou l'Administration d'origine n'assurera pas la rémunération pendant le stage, pourront en outre obtenir une bourse.

Les candidats qui préparent librement l'examen, les inscriptions à la session de Juin 1965 peuvent être reçues dans les Services Départementaux jusqu'en Mars 1965.

Deux concours pour l'attribution du « Prix à l'encouragement à l'Initiative des Jeunes » seront ouverts en 1965.

Le prix est destiné à favoriser des loisirs intelligents et utiles, il ne tend pas à couronner des performances ou des phénomènes.

La circulaire de base des P.I.J. 1965 n'est pas encore établie, mais n'attendez pas pour préparer un projet, dont la conception est souvent longue.

**Deux catégories :**

- a) pour les jeunes gens et jeunes filles de 16 à 19 ans,
- b) pour les jeunes gens et jeunes filles de 18 à 25 ans.

Je vous encourage vivement à faire participer vos membres aux P.I.J.

Consultez le Service de la Jeunesse et des Sports de votre département qui vous fournira tous les renseignements dont vous aurez besoin.

\* \* \*

**Festivals**

Il existe, depuis longtemps déjà, des Festivals folkloriques qui ont lieu, chaque année, dans notre belle région. Mais, hélas !... notre Fédération n'y est pas encore implantée. C'est le cas notamment, pour CERET et MONTREJEAU.

Le Bureau Fédéral compte sur le dynamisme des dirigeants de nos divers groupes ou sociétés, afin que nous puissions, peu à peu, nous faire toujours un peu plus connaître.

\* \* \*

**Echanges de Groupes**

Le Secrétariat Confédéral nous prie de vous communiquer l'information suivante :

Plusieurs groupes étrangers sollicitent la Confédération Nationale afin de venir se produire en France, et en retour, ils recevraient chez eux, le groupe de la Fédération qui les aurait reçus.

Il s'agit de groupes allemands, suédois, belges, etc. Les groupes intéressés par ces échanges sont priés de faire connaître leurs désirs au Président-Adjoint, qui transmettra au Secrétariat Confédéral.

\* \* \*

**Adhésion d'une nouvelle société**

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre Fédération, une nouvelle société, en qualité de membre associé, puisqu'il s'agit de l'ARMORICAINE - Amicale des Bretons de SETE (Hérault).

Cette brillante phalange s'est produite d'une façon merveilleuse le 18 Octobre dernier à MONTPELLIER, dans le cadre des manifestations folkloriques organisées par le Comité de la Foire Internationale de la Vigne et du Vin, auxquelles participaient également : LO CLAPAS de Montpellier, le groupe « JOVENTUT » de Perpignan, LES MAINTENEURS DE LA VAUNAGE de Calvisson et PROUVENCO E CAMARGO de Nîmes.

Nous souhaitons, à nos amis Bretons, la bienvenue parmi nous, en espérant que tous nos membres pourront juger de leur valeur, lors de notre prochaine Assemblée Générale, à laquelle ils seront très certainement présents.

\* \* \*

### 23 Mai 1965

L'Assemblée Générale de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture Française aura lieu le dimanche 23 Mai 1965 à VINCENNES (Seine).

Des informations complémentaires seront adressées, en temps opportun, à toutes nos Sociétés, afin qu'elles puissent prendre les dispositions utiles en vue de leur participation à cette Assemblée Générale.

D'ores et déjà, les groupes et sociétés adhérents à la Fédération, qui n'envisageraient pas de participer à cette Assemblée Générale, sont priés de donner un Pouvoir à notre Président, M. LOUIS, à MONTPELLIER, ou à moi-même, en indiquant les positions qu'ils voudraient voir soutenir en leur nom, en ce qui concerne plus particulièrement les questions de rapports entre notre Fédération et la Confédération (représentation de la Fédération au sein de la Confédération, cotisation, etc...).

Ces pouvoirs devront être adressés pour le 15 Avril 1965 au plus tard.

\* \* \*

### 4 Juillet 1965

Le Bureau Fédéral, en accord avec « LES AMIS DU FOLKLORE » de BEUCAIRE (Gard) a décidé que l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération aurait lieu le dimanche 4 Juillet 1965 à BEUCAIRE (Gard), compte tenu :

— des conditions atmosphériques très favorables, assurant aux spectacles de plein air des chances de réussite beaucoup plus grandes ;

— de la période touristique qui bat son plein en cette époque de l'année, d'où une source d'affluence plus grande ;

— de ce que la Foire de BEUCAIRE (Gard) bénéficie d'une popularité légendaire ;

— de la question budgétaire où les différentes manifestations groupées dans un plan d'ensemble, bénéficient d'avantages exceptionnels et ouvrent un plus large champ d'action.

Nous demandons à nos groupes et à toutes nos sociétés fédérées de prendre leurs dispositions pour venir en masse, le **Dimanche 4 Juillet 1965, à BEUCAIRE (Gard)**, à l'ombre des platanes, sur les bords du Rhône.

Les instructions concernant cette Assemblée Générale seront prochainement communiquées par un Bulletin Spécial.

\* \* \*

---

## LA VIE DE NOS GROUPES

---

### L'Escloupetto à Anvers...

Vendredi 3 Avril 64, dans l'après-midi, le groupe folklorique de L'ESCLOUPETTO, de Rodez, quittait notre ville, avec un car de l'entreprise Bouyssou-Codomier, en direction d'Anvers, où elle avait été invitée à participer à l'Européade 64, organisée cette année-ci en Belgique.

Après un très long mais paisible voyage, elle franchissait la frontière au petit matin dans un épais brouillard pour arriver dans le grand port belge à la fin de la matinée.

Après un copieux repas pique-nique, dévoré sur les quais mêmes du port, nos jeunes danseurs se regroupaient, en costume rouergat sur la Grand'Place d'où, vers 16 h 30, ils partirent derrière leur drapeau, leur accordéoniste et leurs cabrétaïres, pour un immense défilé, auquel participèrent quarante groupes folkloriques, français, belges, anglais, allemands, hollandais, polonais, yougoslaves, ukrainiens et turcs. Le cortège se disloqua à 19 h sur la place de l'Hôtel de Ville, splendide monument dans lequel le bourgmestre reçut chaleureusement dirigeants et participants pour leur souhaiter la bienvenue. Deux jeunes danseurs lui offrirent en souvenir, deux poupées en costume de notre province.

Le soir, dans la salle de la Bourse d'Anvers, un grand bal international réunit toute cette jeunesse, qui, épuisée mais radieuse, se retira sur le tard dans les dortoirs de la luxueuse Auberge de la Jeunesse qui avait été mise à la disposition des groupes par les organisateurs.

Le dimanche matin, répétition générale des groupes, promenade en ville, dîner. Puis, ce fut le grand gala.

Dans l'immense Sports Palatz d'Anvers, vélodrome couvert rendu célèbre dans le monde entier par les Six Jours qui s'y disputent, les groupes venus de l'Europe entière rivalisèrent de grâce et de virtuosité devant un public record de 25.000 personnes.

Quoique passant, après tirage au sort, dans la deuxième partie du spectacle, nos représentants, blouse et foulards tournoyant, sabots claquant en cadence sur la piste cimentée inondée de lumière par les projecteurs, soulevèrent des applaudissements frénétiques.

Magistralement enlevés au son de l'accordéon de M. Costes, des cabrettes de MM. Desplats et Vermaury, la tournajairo, la crouzado, le pas de croix remportèrent le plus sympathique succès, et c'est sous les applaudissements nourris que nos jeunes représentants quittèrent la scène.

Une nuit de repos bien gagné attendait nos jeunes escloupets. Le lendemain ce fut, vers la fin de la matinée, le retour vers la patrie rouergate.

## Toulouse

Avec une fidélité méritoire dont il convient de les féliciter, les groupes folkloriques « LE POUTOU », « LES IZARDS de l'ARIEGE » répondant à l'invitation de « TERRO MOUNDINO », se sont réunis le Mercredi 11 Novembre 1964, selon une coutume désormais solidement établie, pour fêter SAINT-MARTIN, patron des meuniers du Bazacle.

Précédés du drapeau portant la Croix de Toulouse et d'un « farinel » conduisant son âne « Martin », le cortège, paré des couleurs magnifiques des costumes régionaux, se rendit du donjon du Capitole à l'église Saint-Pierre où devait avoir lieu l'office religieux avec cantiques et sermon en langue d'Oc, par M. l'abbé LASSERRE et distribution de pain béni, parfumé d'anis, comme on le préférerait autrefois.

A l'issue de la Messe, et avant le repas amical qu'ils devaient prendre en commun dans une ambiance de cordialité et de gaieté bien toulousaines, les groupes gagnèrent les quais de la Garonne et le moulin du Bazacle.

Dans le décor, où se résumait l'âme de Toulouse et une partie de son histoire, se formèrent les cercles joyeux des vieilles danses hommage charmant auquel Saint Martin se montra sensible en

envoyant, comme un message de remerciements, un chaleureux rayon de soleil.

\* \* \*

Nous connaissons depuis très longtemps l'activité que déploie l'équipe dirigeante des « JOYEUX MINEURS DE LA GRAND' COMBE ».

En effet, cette société de Danse Populaire a son local bien à elle puisqu'il a été construit par l'ensemble des dirigeants.

Or, nous venons d'apprendre que cette même équipe vient de terminer sa deuxième salle de répétition, et qu'elle a été officiellement inaugurée le 18 Novembre 1964.

Bravo aux JOYEUX MINEURS, mais un petit conseil, chers amis : Si vous étiez amenés à parcourir nos Cévennes, arrêtez-vous à LA GRAND'COMBE et demandez à qui que ce soit « la rue du Gouffre ».

Vous y verrez, sur la droite, une magnifique bâtisse portant l'enseigne des « JOYEUX MINEURS ». Vous y entrez, vous y serez reçu d'une façon impeccable, trop même... et vous pourrez juger alors, de ce que sont les Gueules Noires de LA GRAND' COMBE, et en particulier les « JOYEUX MINEURS ».

\* \* \*

Le Samedi 5 décembre 1964, à 21 heures, les Groupes Folkoriques « PROUVENCO E CAMARGO » de Nîmes, et « LES MAINTENEURS DE LA VAUNAGE » de Calvisson, avaient organisé leur traditionnelle « Castagnade », dans la Salle Municipale de SAINT-COMES (Gard) mise gracieusement à leur disposition par cette bienveillante Municipalité.

La salle avait été décorée de façon charmante par les jeunes filles de la localité, qui, sous les directives de M. Jean BERGOGNE, Vice-Président des Mainteneurs de la Vaunage, reçurent leurs invités avec toute la grâce et la gentillesse qui les caractérisent.

Après les Châtaignes, arrosées d'un bon petit vin du coin, il y eut... les chansons et c'est fort tard, dans une ambiance inoubliable, que le Président Marcel GUILLE leva la séance, après le chant de la COUPO SANTO.

---

« Papa, dit le fils aîné, ce soir je prendrai le fusil, j'irai surveiller de nuit notre fourrage et je tuerai le voleur s'il vient. »

Il part, se couche sur un gros tas de fourrage et s'endort. Pendant ce temps, le voleur prit du fourrage. Quand le fils aîné se réveilla, il s'en aperçut et rentra tout penaud à la maison.

— J'étais fatigué et je me suis endormi, dit-il.

Le second dit alors :

— Papa, j'irai ce soir garder le fourrage et je promets que je ne m'endormirai pas. »

Il part, mais fatigué, s'endort aussi et le voleur s'empare de plusieurs tas de fourrage.

Le troisième fils, prénommé Jean, était un peu bête. Il était très laid et avait un nez très long. On l'envoyait d'habitude garder les cochons. Il dit alors :

— Papa, ce soir c'est mon tour, j'irai tuer le voleur.

— Espèce d'innocent, tes frères n'ont pas réussi. Que feras-tu, toi ?

— Je veux y aller à tout prix.

— Eh bien, vas-y !

Il part à son tour. Arrivé au champ, il s'allonge sur un tas de fourrage et s'endort lui aussi. Le voleur arrive alors et charge plusieurs tas de fourrage sur sa charrette ainsi que celui où était Jean. Ce dernier se retrouve le lendemain dans une grange. Il descend par une échelle et se trouve bientôt dans un jardin. Il y avait un lavoir, une femme y faisait sa lessive. C'était une bonne fée. Dès qu'elle l'aperçoit, elle lui dit :

— Que fais-tu ici, malheureux !

Jean lui raconte son aventure.

— Pauvre garçon ! Ici tu es perdu, on va sans doute te tuer car tu te trouves dans la maison de trois géants qui ne vivent que de brigandage. Mais enfin, je vois que tu es jeune et sans trop d'expérience, aussi je vais t'aider à sortir de ce mauvais pas. Vois-tu cette barrique, elle est pleine de vin, bois-en trois verres et tu seras fort comme un Hercule. Tu manieras le sabre et la meule du moulin comme un simple jouet.

Sitôt dit, sitôt fait. Tout de suite après, Jean revient vers la fée qui lui dit, en montrant un bassin plein d'eau :

— Lave-toi avec cette eau.

Jean obéit et aussitôt après son long nez tombe. La fée le ramasse et le garde. Mais Jean n'était pas encore à la fin de ses surprises. Il va à l'écurie et voit des chevaux de couleurs différentes : six au poil en argent, six au poil en or et six autres au poil en diamant. Mais il avait faim. Il revient auprès de la vieille

femme et lui demande où il pourrait trouver quelque chose à manger. La sorcière l'envoie à la salle voisine où la table était mise. Il mange tant qu'il peut.

Le repas achevé, il revient à la cave. A peine arrivé, il voit l'un des trois géants qui habitent la maison qui lui dit avec un air féroce :

— Que fais-tu là, ver de terre, poussière de mes mains, ombre de mes moustaches ?

— Ça ne te regarde pas ! réplique Jean sans se troubler.

Le géant attrape alors son sabre qui se trouve là à sa portée et regardant Jean lui dit :

— A nous deux !

Jean prend son sabre qui ne pèse pas moins de vingt quintaux et attaque le géant. Ce qu'avait prédit la sorcière se réalise : Jean manie le sabre sans forcer et décapite le géant. Il met le cadavre de côté et s'assoit pour prendre un peu de repos. Mais le deuxième géant descend et, comme le premier, demande :

— Que fais-tu là, ver de terre, poussière de mes mains, ombre de mes moustaches ?

— Ça ne te regarde pas ! répond Jean.

Le géant en colère prend un sabre et se jette sur Jean. Le pauvre a tout juste le temps de prendre son arme et tue le géant. Il range le cadavre près de l'autre et s'assied pour reprendre son souffle. Tout à coup, dans un grand fracas, la porte s'ouvre et le troisième et dernier géant qui habite la maison entre et, voyant Jean, lui demande :

— Que fais-tu là, ver de terre, poussière de mes mains, ombre de mes moustaches ?

Même réponse de Jean au géant. Alors le géant prend son sabre et attaque Jean. Celui-ci prend son arme de vingt quintaux et la maniant avec sûreté il tue son adversaire. Il tire le cadavre jusqu'aux deux autres et monte voir la sorcière. Il lui dit qu'il a tué les deux géants.

— Bravo petit, lui répondit-elle. Tu es maintenant le patron de la maison. Le domaine t'appartient.

Puis elle le mène à la pièce à côté où il y a une table bien garnie.

— Mets-toi à table et mange.

Jean, qui était devenu patron et riche, ne travaillait pas et il passait ses journées à lire plusieurs journaux. Un jour, il lit sur l'un d'eux que la fille du Roi était à marier et que celui qui monterait sur la plus haute montagne la gagnerait.

Le jour prévu, des centaines de cavaliers étaient là pour faire

le concours. Le Roi donne l'ordre de monter les chevaux et de commencer, mais, en se retournant, il voit une lueur qui l'intrigue et dit :

— Je vois quelque chose qui brille loin, comme le soleil, c'est sûrement un retardataire, attendons-le !

Le Roi ne se trompe pas ; c'était Jean qui avait décidé de participer au jeu. Pour cela, il s'est habillé de couleur argent et il a monté le plus beau des six chevaux qui avaient le poil d'argent.

Jean arrive le dernier sur la piste. Le Roi voyant un aussi beau cavalier veut le faire passer le premier. Mais Jean refuse cet honneur et dit :

— Non, Sire, arrivé le dernier, je monterai le dernier.

Ceci dit, il jette un coup d'œil sur les autres cavaliers et remarque, au milieu de cette foule, ses deux frères qui montent deux beaux chevaux que leur père leur avait achetés pour l'occasion.

Pendant ce temps, les cavaliers s'élancent et aucun de ceux qui sont présents ne réussissent à monter au sommet indiqué par le Roi. Vient le tour de Jean et sans montrer la moindre fatigue, il grimpe jusqu'au sommet de la montagne où se trouve la princesse entourée de ses demoiselles d'honneur, l'embrasse et part aussitôt à bride abattue vers la vallée. Comme personne ne l'avait reconnu, le Roi remet le concours à huitaine. Ce jour-là, un grand nombre de cavaliers étaient présents. A un moment, le Roi regarde si par hasard, comme la première fois, il n'y a pas un retardataire. Tout à coup un nuage de poussière s'élève à l'horizon et le Roi s'écrie :

— Une minute, je vois au loin quelque chose de rouge comme le soleil. C'est sans doute un cavalier en retard.

C'était Jean qui arrivait. Il était tout habillé d'or et avait pris pour monter un des plus beaux chevaux dont le poil était d'or. Le Roi, à son approche, le voyant si beau et si riche, lui dit :

— Monsieur, à vous.

Jean répondit comme la fois d'avant :

— Non, arrivé le dernier, je monterai le dernier.

Comme la première fois, Jean fut le seul à arriver au sommet. Il embrasse la princesse et, éperonnant son cheval, descend rapidement la pente qui le sépare de son domaine.

Et le Roi, qui n'avait pu encore savoir le nom du mystérieux cavalier, était en colère. Il décide donc, encore une fois, de remettre le concours sous huitaine et cette fois-ci veut que le cavalier ne lui échappe pas.

A la huitaine, plusieurs gaillards, montés sur leurs plus beaux chevaux, étaient là, prêts à s'affronter. Comme le Roi va donner le signal du départ, il voit devant lui un nuage de poussière et tout à coup, un cavalier habillé de diamants sur un cheval encore plus beau que les autres. Il dit à Jean la même phrase que les autres fois :

— A vous, Monsieur.

— Non, arrivé le dernier, je monterai le dernier.

Jean gagne une fois de plus, il va vers la princesse, l'embrasse, éperonne son cheval et se prépare à partir au galop quand, tout à coup, de derrière un buisson surgit l'un des soldats du Roi armé d'une baïonnette et il pique Jean au talon. Il lui laisse la pointe de son arme dedans. Mais cela n'empêche pas Jean de partir comme il l'avait fait les autres fois. Arrivé chez lui, il raconte son aventure à la sorcière en n'oubliant pas de lui dire qu'il était blessé. Elle lui dit :

— Garde ça dans le talon. Et puisque le Roi te veut tant pour gendre, tu vas t'habiller comme tu l'étais avant de venir ici, tu vas remettre ton gros nez et nous verrons si alors la princesse voudra de toi pour mari.

Il remet alors ses vieux habits, son nez et retourne à la maison paternelle. Il part un matin donc. Il arrive à la tombée de la nuit chez ses parents. Tout le monde fut étonné car on le croyait mort depuis longtemps. Dès le lendemain, on l'envoie au travail et pour cela on lui acheta des cochons qu'il devrait garder dans un pré loin de là. Il était condamné à rester toujours avec eux et à partager leur repas.

Pendant ce temps, le Roi, et la princesse surtout, qui pensaient à ce beau et mystérieux cavalier, faisaient, avec un médecin, la tournée des villes voisines pour chercher celui qui avait la pointe de la baïonnette dans le talon.

Pendant ce temps Jean avait décidé, pour se sentir moins seul, d'apprendre la musique à ses cochons. Il fabrique pour chacun d'entre eux un instrument, trompette, saxophone, grosse caisse, tambour, accordéon, etc...

Un jour, le Roi se présente au village où habitait l'Innocent. Tous les jeunes du village passèrent devant le Roi et la Princesse et même les deux frères de Jean, pour leur montrer le talon. Mais le Maire, pensant à Jean, dit au Roi :

— Sire, vous en avez un autre à visiter ; il garde des cochons loin d'ici.

Le père de Jean dit :

— Ce n'est pas la peine de se déranger pour lui, il est tellement laid, et idiot par-dessus le marché.

Le Maire dit :

— Ça n'a pas d'importance, je sais où il est et nous allons le trouver.

Sitôt dit, sitôt fait. Quelques cent mètres avant d'arriver au but, le Roi entendit de la musique.

— D'où vient cette fanfare ?

Plus ils marchaient, plus le bruit se rapprochait. Après un tournant, ils virent les cochons tous assis sur leur train arrière. Ils jouaient chacun de leur instrument tandis que Jean, assis en face d'eux, faisait le chef d'orchestre et battait la mesure. Quand il vit arriver le Roi et sa troupe, il leur dit :

— Rompez les rangs, à la soupe !

Et lui aussi se mit à manger avec eux. Le Roi les regarda d'un air amusé, puis il dit à Jean :

— Voyons, jeune homme, déshabillez-vous, nous allons vous passer la visite comme nous l'avons fait à vos compagnons.

Jean se déshabille ; il était aussi sale que les cochons qu'il gardait. Le médecin le visite donc et, à la grande stupeur du Roi et de la Princesse, il retire du talon la pointe de la baïonnette. La Princesse, dégoûtée, murmure :

— Ce n'est pas possible, il est mieux que ça celui qui m'a embrassée pendant trois fois.

Mais, sans perdre de temps, Jean demande la permission d'aller s'habiller. Grâce à la baguette que la fée lui a donnée, il apparaît à la princesse et le Roi tel qu'il leur était apparu lors du concours. La princesse reconnaît là son mystérieux cavalier. Ils s'embrassent et partent ensemble en carrosse au palais.

Le mariage fut célébré quelques mois plus tard avec une grande fête. Mais, malgré son bonheur, Jean n'oublie pas que ses parents l'avaient condamné à passer toute sa vie en compagnie de cochons et, pour se venger, il demande pour eux, auprès du Roi son beau-père, une sévère punition.

\*  
\*\*

Le sens général de ces contes est universel : c'est celui de l'imbécile rusé qui finit, toutefois dans les versions 1 et 3, à sortir vainqueur de diverses aventures peu agréables (Cf. **Un gran foutral**, conte populaire ariégeois, Folklore, n° 103, p. 23). Le dénouement de la version 2 n'est pas, par contre, positif.

La version 1, avec les thèmes courants des aiguilles à coudre, du carrel et des voleurs, nous paraît être la plus répandue et

peut-être aussi la moins altérée. La version 2, moins orthodoxe, procède sans doute d'un même archétype. Mais le premier paragraphe est un peu étranger à l'action principale et constitue peut-être un emprunt à un autre conte.

Quant à la version 3, son thème essentiel est foncièrement différent des précédents et sa source est probablement autre. Si le titre en est identique, il s'agit au fond d'un autre conte. On y retrouve des motifs éternels de la littérature orale populaire : les trois géants-voleurs, la bonne fée et son pouvoir de métamorphoser les personnages, le crescendo dans l'habillement du cavalier et de ses chevaux (argent, or, diamant), l'épreuve qui finit avec succès par le mariage de l'acteur principal avec la fille du roi.

Jean et Christiane GUILAINE.

## A PROPOS D'UNE LOCUTION PROVERBIALE A CARCASSONNE

---

Un mythe universellement répandu donne pour origines à l'humanité l'acte d'une divinité qui aurait sculpté les hommes dans divers matériaux. Le mythe biblique de l'homme formé de la poussière de la terre, ou de l'argile du sol, a prévalu dans l'univers mental de la plupart des peuples. Mais certaines populations y ont mêlé des traditions plus anciennes, ainsi que nous l'apprend la Mythologie en deux volumes publiée chez Larousse.

Tel est un mythe maya, par exemple : « Sept dieux créèrent le monde : d'abord la végétation, puis les êtres animés, animaux, oiseaux, serpents, et les esprits des montagnes : ils devaient tous garder les plantes de la terre. Les dieux comptaient que les animaux allaient leur rendre grâce. Seulement, ils croassèrent, caquetèrent, mugirent... Les dieux insatisfaits entreprirent de former des hommes. Après un premier échec avec de la boue, treize dieux et une divinité firent une nouvelle tentative en sculptant les hommes dans du bois. Ce furent des mannequins animés. Ils vécurent, engendrèrent, mais ils n'avaient ni esprit ni sagesse, ni souvenir de leurs formateurs, les esprit du ciel. Alors ils déchurent. Alors vint la mort, et le déluge. Ils reçurent le traitement qu'ils avaient infligé aux animaux et aux pierres : les chiens les dévorent, les pierres les broient, les marmites les brûlent, les pierres de l'âtre les poursuivent. C'est de cette race que viennent les singes... Alors vint la quatrième création, celle de l'humanité actuelle, qui fut tirée des plantes, en particulier du maïs... »

Pour certains peuples de l'Amérique du Sud, les hommes ont été créés par un dieu avec l'aide d'une substance quelconque, argile, bois ou roseau.

Pour les Bakaïri, les Jumeaux Keri et Kame transformèrent les roseaux en hommes.

Le héros civilisateur des Chocos aurait taillé les premiers hommes dans du bois. A mesure qu'ils sortaient de la main du sculpteur, les hommes partaient pour l'autre monde, où ils vivaient éternellement. La héros, s'étant coupé un doigt pendant son travail, renonça au bois et modela les hommes en argile, les privant du même coup de l'immortalité.

En Mélanésie, « Quat », qui est un esprit, crée les arbres et

les forêts. Pour l'espèce humaine, il taille dans un arbre le corps de trois hommes et de trois femmes, les façonne soigneusement, puis les cache dans l'ombre d'un bosquet durant trois jours. Puis il danse et joue du tambour devant eux pour leur donner la vie. Un autre esprit, Marawa, l'imite, mais abandonne ses créatures sept jours et les retrouve pourries. C'est ainsi que vint la mort. »

A Madagascar, nous retrouvons le thème de la création de l'homme à partir de statuettes de bois sculptées par un dieu et rendues vivantes par un autre. On retrouve encore ce thème localement en Afrique et surtout en Indonésie.

Or, ces traditions nous ont remis en mémoire un proverbe patois évoqué par une vieille femme de Carcassonne, à propos d'un jeune homme qui se montrait trop difficile dans le choix d'une femme et ne se mariait pas : « Qu'il aille se la faire au bois... Il ira se la faire au bois » (Que se n'engué (?) la faire al bosc).

En outre, toujours d'après le même ouvrage, d'autres mythes analogues ont existé dans l'ancien continent. Chez les Ouraliens, le mythe du forgeron qui se fabrique une fiancée. Chez les Finnois, « Ilmarinen est un personnage fabuleux. Un jour, par hasard, il forge à coups de marteau une femme en or. Mais il est bien déçu quand il l'a placée sur sa couche, car elle est froide et inanimée ». Chez les Samoyèdes, il s'agit d'une poupée en bois qui, selon la tradition, n'a été qu'à peine ébauchée. La sœur de celui qui l'a fabriquée la dépèce avant qu'elle ne soit terminée, en dissimule les débris sous des détritrus, puis prend sa place. Un fils et une fille naissent de cette union.

Le proverbe carcassonnais est-il la trace d'une conception de la création de l'homme antérieure à la tradition biblique ? Ou le reste du mythe d'un héros dont nous avons perdu tout souvenir ?

Il y a eu, dit notre ouvrage, « des contacts constants entre les peuples de l'Oural et les Indoeuropéens de la steppe russe, qui vivaient entre les Carpathes et l'Oural. Et aussi des contacts entre ces peuples de l'Oural et les Germains ». Or les uns et les autres, ainsi que l'atteste mainte sépulture, sont représentés parmi les populations qui envahirent et peuplèrent nos régions.

P.S. — Dans les usines de délainage de la région de Mazamet, s'il manque des ouvrières, on dit encore : « Nen iren faire al bosc ». Le proverbe s'est conservé dans une civilisation rurale et « manufacturière » (capable de faire tout avec ses mains). Il tend à disparaître dans la civilisation industrielle actuelle.

**Simone BRISSAUD.**

## BIBLIOGRAPHIE

---

M. LOUIS et G. ISETTI : **Les Gravures Préhistoriques du Mont-Bego**. Collection « Itinéraires Ligures », n° 9. Editions de l'Institut International d'Etudes Ligures, 1964, 100 pages, 67 figures, 2 cartes.

Le succès remporté par une première édition des Gravures Préhistoriques du Mont-Bego a décidé de l'impression d'une deuxième édition revue et corrigée, où à l'auteur principal (M. Louis) est venu s'adjoindre G. Isetti, le récent et méthodique chercheur du Bégo.

On y trouvera un bon historique des recherches en ce lieu ainsi qu'une description des principaux sujets traités par les préhistoriques. Les auteurs insistent naturellement sur les divergences technologiques entre la grande série des gravures larges et piquetées et la série à incisions linéaires (style « Pré-Merveilles » de Carlo Conti) sans que leur contemporanéité totale ou l'antériorité de l'une ou de l'autre soit démontrée (le doute sur une plus ancienne réalisation des gravures filiformes a été encore récemment énoncée par E. Anati, *Bul. Soc. Préhist. Franç.*, 1959, fasc. 5-6, p. 315-317).

Deux cartes et plusieurs tracés d'excursions, ainsi que des conseils d'ordre pratique, complètent l'ouvrage. Il est à souhaiter que de tels guides voient le jour concernant les principaux sites et monuments préhistoriques de la France méridionale. Les itinéraires de ce type sont en effet fort utiles, la vulgarisation intelligente de l'archéologie ne consistant pas à attirer immédiatement les bonnes volontés inexpérimentées sur le terrain mais à commencer leur culture générale par la visite de sites classés ou de chantiers en cours. Par ailleurs, cela pourra aussi contribuer à généraliser le respect de nos plus lointains vestiges, bien que, dans ce domaine, nous ne sommes pas loin de partager le point de vue fort sceptique des auteurs (p. 74) : puisse l'avenir nous donner tort !

**J. Guilaine.**

**Arts et Traditions Populaires.** Nos 3-4, Juillet Décembre 1963.

Ce volume double de la Revue « Arts et Traditions Populaires » que publie à Paris la Maison d'éditions G.P. Maisonneuve et Larose (11, Rue Victor-Cousin - V<sup>e</sup>) pour le compte de la Société d'Ethnographie française, contient la fin de l'excellente étude de Jean-Pierre Seguin consacré à « **l'Information en**

**France avant le Périodique** » dont nous avons entamé le compte rendu dans les numéros 111 et 113 de « Folklore ».

Dans cette III<sup>e</sup> et dernière partie, l'Auteur aborde « la signification » des faits divers et les rapprochements historiques, « la trame qui les relie étroitement à d'autres événements passés » et insiste sur ce que « les narrateurs manquent rarement une occasion de faire étalage à ce propos de leurs connaissances historiques ». La petite histoire y trouve une source particulièrement abondante de documents par exemple dans les comptes rendus d'exécution des sorciers, de mise au monde de monstres, de manifestations diaboliques, etc.

Suit enfin une abondante bibliographie sur la matière (qui ne compte pas moins de soixante pages de références) et où les textes sont classés par catégories des faits qu'ils rapportent, ce qui est particulièrement agréable aux utilisateurs.

Dans la partie de la Revue consacrée aux « **Notes et Matériaux** », on trouve une notule de R. de La Coste-Messelière sur « la Saint-Fleurant à Estaing (Aveyron) », une note de Robert Lionel Seguin sur « l'usage du javelier en l'état de Québec Canada » suivie de nombreux comptes rendus d'ouvrages consacrés à « La Vie Rurale en France ».

Enfin, le numéro se termine par une « Filmographie » et une très abondante « Bibliographie d'Ethnographie française » qui ne comprend pas moins de 80 pages.

Cette revue des « Arts et Traditions populaires » se présente donc, en outre des articles originaux qu'elle contient, comme un instrument de travail de premier ordre, que tout folkloriste doit avoir en permanence à portée de la main.

**Maurice L.A. Louis.**

Jean DROUILLET : **Folklore du Nivernais et du Morvan.**  
Editions M. Bernadat, La Charité-sur-Loire.

Au cours de l'été dernier, je trouvais un jour dans mon courrier, accompagné d'une flatteuse dédicace, un beau volume de Jean Drouillet, sur le Folklore du Nivernais et du Morvan, volume plus spécialement consacré aux êtres fantastiques, à la sorcellerie et à la médecine populaire dans cette région de la France.

Ma curiosité en ce qui concerne les questions de magie et de diableries trouvait là un aliment de choix venant après les ouvrages de Seignolle et de Durand-Tullou et après celui de Curt Seligman que viennent de publier en traduction française les éditions Planète... et j'en passe, car il semble bien — mais peut-être n'est-ce là qu'un effet du hasard — que les ouvrages

de mystère et de magie connaissent, cette année, un regain de faveur.

Quoiqu'il en soit, et pour en revenir à l'ouvrage de Jean Drouillet, je pris à le lire un plaisir extrême, tel que, puisqu'il s'agissait d'un **volume IV** sur le **Folklore du Nivernais et du Morvan**, je voulus sur-le-champ connaître les trois autres, dont je demandais l'acquisition aux éditions Bernadat à la Charité-sur-Loire. C'est ainsi que je me trouve actuellement dans l'attente impatiente des tomes V et VI consacrés l'un au Folklore de la Nature et l'autre et dernier à la littérature populaire.

C'est ici le lieu d'indiquer que le premier volume traite avec la bibliographie des âges de la vie, du calendrier traditionnel et du culte populaire de la Vierge et des Saints ; le second, de la maison et de la vie domestique, de la cuisine traditionnelle, de la vie paysanne, du folklore juridique et social et des métiers ; le troisième, enfin, a pour objet l'étude des arts populaires, du costume, des jouets, des jeux et divertissements et des danses populaires.

On s'aperçoit à cette simple énumération que l'Auteur (Membre de l'Académie des Provinces françaises, délégué régional du Musée des Arts et Traditions populaires et Correspondant du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques) qui n'en est pas à son coup d'essai, a accompli un tour quasi-complet du thème qui fait le titre de son ouvrage ; bien qu'il se défende, à plusieurs reprises, de n'avoir pas fait un travail exhaustif et qu'il précise qu'il y a encore beaucoup à découvrir dans le Morvan, on peut se demander qui pourra dorénavant apporter quelque complément intéressant à ce travail qui est une véritable somme sur le folklore de cette région de la France. Et, dès lors, comment analyser et rendre compte d'un ouvrage où chaque page, chaque paragraphe, chaque ligne compte et pour lequel l'Auteur a utilisé tous les travaux de ceux qui l'ont précédé, accumulé les fiches et les observations, interrogé tous ceux qui, à un titre quelconque, lettrés ou paysans, pouvaient lui fournir quelque matériau, et dépouillé une bibliographie qui ne compte pas moins de 500 titres.

Jean Drouillet saisit l'homme dès avant sa naissance, lorsque la famille est en attente de « l'heureux événement », et l'accompagne jusqu'à la tombe en notant et analysant chacune des coutumes, des traditions et des fêtes auxquelles donnent lieu les diverses circonstances de son existence. Si c'est là le cadre normal de toute vie humaine, il y a aussi de nombreuses occasions « folkloriques » qui viennent vers l'individu, de l'extérieur, telles par exemple le Carnaval, le Carême, la Pâque, la Saint Jean avec ses feux et les louées, les fêtes des saints populaires, les fêtes de Confréries, etc., que Jean Drouillet n'a garde d'oublier.

Quant à la vie domestique et paysanne, elle fait à elle seule l'objet d'un Tome (vol. II).

Les Arts, les jeux et les danses sont une des parties les plus attachantes de l'ouvrage, dont l'intérêt littéraire est rehaussé par de très nombreuses illustrations, dessins et photographies, et par des transcriptions musicales des airs accompagnant les vieilles danses du pays.

Enfin vient le dernier volume **paru à ce jour** consacré au diable et à ses légendes et à la médecine populaire. Qu'il s'agisse de Gargantua, des Fées ou des Démons, des loups-garous et des socières, des Géants ou des Pacolets, il ne semble pas que le Nivernais-Morvan apporte à leur histoire quelque chose de bien nouveau. C'est qu'il s'agit là de phénomènes d'extension quasi-européenne, mais il est tout de même intéressant de les retrouver avec précision dans une région bien déterminée.

Ce rapide survol du contenu des quatre volumes actuellement livrés au public, du **Folklore du Nivernais et du Morvan**, montre cependant l'amplitude de cet ouvrage et ne fait que rendre plus grande l'impatience de voir sortir au plus tôt des presses les deux derniers volumes qui nous sont annoncés.

Maurice L.A. Louis.



